



Procès-Verbal Commission Régionale de l'Arbitrage

Réunion du 24 mars 2025

Président : Jean-Marc SALZA (jmsalza@laurafoot.fff.fr)

Secrétaire : Nathalie PONCEPT

ASSEMBLEES GENERALES DEBUT SAISON 2025/2026

*Les assemblées générales des arbitres auront **toutes lieu le week-end du 29 au 31 août 2025, celle des observateurs se tiendra le dimanche 7 septembre 2025.** Mesdames et Messieurs les arbitres et observateurs sont priés de réserver ces dates dès maintenant. La répartition des convocations sera définie ultérieurement.*

MODIFICATION DU FORMULAIRE DOSSIER MEDICAL ARBITRE 2025-2026 QUI SERA MIS EN LIGNE PROCHAINEMENT (EXAMENS POSSIBLES A COMPTER DU 1 AVRIL 2025 ET PAS AVANT) INFORMATIONS DE LA COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA (qui paraîtra prochainement) mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

GROUPES D'OBSERVATIONS

Les groupes d'observations ont été mis à jour dans la rubrique Documents du Portail des Officiels.

RAPPEL DIRECTIVES

Il est rappelé aux arbitres d'appliquer les directives concernant la procédure en cas de manifestation raciste dans un stade et l'article 1 des statuts de la FFF qui figurent dans la rubrique documents du Portail Des Officiels.

De plus il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que l'heure du coup d'envoi soit respectée.

BIJOUX

Conformément à la loi 4 Equipement des joueurs, la CRA rappelle que le port de tout type de bijoux (alliance, boucle d'oreille, piercing,...) y compris recouvert d'un ruban adhésif est strictement interdit, ceci s'applique aussi en compétitions féminines.

ANNUAIRE DES OFFICIELS

Un nouvel annuaire des officiels a été mis en ligne et mis à jour dans la rubrique Documents du Portail des Officiels. Les arbitres sont priés de vérifier leurs coordonnées et en cas d'anomalie en informer rapidement la LAuRAFoot par mail à arbitres@laurafoot.fff.fr

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, **nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au Portail Des Officiels sur ordinateur en vous déconnectant du Portail Des Officiels sur ordinateur en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation.**

Les désignations sur le site internet de la ligue rubrique « Compétitions » restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LIGUE du 30/11/2024

✓ *Rappel du règlement disciplinaire sur la laïcité :*

Pascal PARENT rappelle que les commissions disciplinaires régionales et départementales de la LAuRAFoot doivent respecter le barème disciplinaire adopté par le Conseil de Ligue pour tous les matches de Ligue et Districts de la LAuRAFoot en cas d'atteinte au principe de neutralité, applicable depuis le début de saison.

En raison de certaines décisions récentes qui ont pu laisser planer un doute, il tient également à rappeler que le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale).

Toutefois, devant les difficultés d'application de cette règle rencontrées par les officiels depuis le début de la période hivernale, **il propose d'admettre le port des collants entre le 1^{er} novembre et le 28/29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.**

La couleur des collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ou, en cas de difficulté, d'une même couleur noire ; les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur.

Il est évident que cette disposition ne s'appliquera que pour le football joué en extérieur.

→ **Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2024.**

DESIGNATIONS

En raison de problèmes informatiques, si votre désignation disparaît au cours du week-end concerné uniquement, vous devez contacter votre désignateur pour vérification.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

COMPTABILITE

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à comptabilite@laurafoot.fff.fr, aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement. Merci de **préciser obligatoirement** dans votre demande votre **numéro de licence**.

DESIGNATEURS

AROUS Mohamed	<i>Dési arbitres R3 secteur Est</i>	06 73 25 57 91 m.arous.cra@gmail.com
BEQUIGNAT Daniel	<i>Observateurs AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3</i>	06 81 38 49 26 daniel.bequignat@wanadoo.fr
BONNOT Thimoté	<i>Dési Cand JAL Pré-ligue Observateurs Cand JAL</i>	06 67 49 42 17 timbonnot@yahoo.fr
BONTRON Emmanuel	<i>Dési Observateurs Futsal Futsal</i>	07 89 61 94 46 emmanuel.bontron@orange.fr
BOUGUERRA Mohamed	<i>Dési ER R1 R2</i>	06 79 86 22 79 mo.bouguerra@wanadoo.fr
DA CRUZ Manuel	<i>Futsal</i>	06 63 53 73 88 dacruzmanu@gmail.com
GRATIAN Julien	<i>Observateurs R1 R2 R3 CandR3</i>	06 76 54 91 25 julien.gratian@orange.fr
MOLLON Bernard	<i>Dési arbitres R3 secteur Ouest Cand R3 Féminines Discipline</i>	06 03 12 80 36 bernard.mollon@orange.fr
POUZOLS Stéphane	<i>Représentant arbitres Conseil de Ligue</i>	06 10 01 02 18 stephane.pouzols@orange.fr
ROUX Luc	<i>Dési AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3 Foot Entreprise</i>	06 81 57 35 99 luc.roux@wanadoo.fr
SAUNIER Aurélien	<i>Dési JAL Observateurs JAL</i>	06 27 24 06 26 aurelien.saunier@outlook.fr
VINCENT Jean-Claude	<i>Appel</i>	06 87 06 04 62 jcvincent2607@gmail.com

Adresse mail pour les arbitres

La nouvelle adresse mail arbitres@laurafoot.fff.fr réservée aux arbitres et observateurs doit être utilisée pour toutes les communications avec la CRA et les services administratifs (sauf si on vous écrit avec une autre adresse) et remplace l'adresse compétitions désormais réservée aux clubs et problèmes de désignations.

INDISPONIBILITES

La CRA rappelle que toutes les communications concernant les désignations doivent passer par le service compétitions à l'adresse arbitres@laurafoot.fff.fr , les désignateurs ne devant recevoir l'information qu'en copie afin d'éviter toute perte d'information.

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

EXTRAIT DE LA DECISION DU BUREAU PLENIER DU 19/12/23

ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES

Suite à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24/6/23, deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue au cours du 2^{ème} semestre 2023 à destination des dirigeants des équipes de U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2 pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux.

Certains districts en ont également assuré quelques-unes.

Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier du jour que pour tous les matches des compétitions régionales concernées (championnats ou coupes) à compter du 1/1/2024, y compris pour les matches « aller » ou de « 1^{ère} phase » en retard :

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club. Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Liste des Clubs ayant suivi la formation AA Bénévoles de Club

District de l'AIN :

ESSOR BRESSE SAÔNE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MISERIEUX TREVOUX
CS VIRIAT	CS LAGNIEU	PLASTICS VALLEE FC
AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	

District de l'ALLIER :

GF MYF BESSAY	AVERMES	RC VICHY
AC SP MOULINS	MONTLUCON FOOTBALL	MOULINS YZEURE FOOT 03
AS DOMERAT	FF YZEURE ALLIER AUVERGNE	SCAM CUSSET

District du CANTAL :

AURILLAC FOOTBALL CLUB	CS ARPAJON	ENTENTE NORD LOZERE
JORDANNE FC	US SAINT-FLOUR	

District de DRÔME-ARDECHE :

ENT SP NORD DRÔME	US DAVEZIEUX VIDALON
OLYMPIQUE DE VALENCE	AS DONATIENNE

District de l'ISERE :

FC SEYSSINS	GRENOBLE FOOT 38	FC BOURGOIN-JALLIEU
GUC FOOTBALL FEMININ	ES RACHAIS	

District de la LOIRE :

AS SAINT-ETIENNE	ROANNAIS FOOT 42	ES HAUT FOREZ
SORBIERS LA TALAUDIÈRE	OLYMPIQUE SAINT- ETIENNE	ANDREZIEUX BOUTHEON FC

<i>ES VEAUCHE</i>	<i>SAVIGNEUX MONTBRISON</i>	<i>RIORGES FC</i>
<i>SAINT PAUL EN JAREZ</i>	<i>RIVE DE GIER</i>	<i>FCO FIRMINY- INSERSPORT</i>
<i>GPT FEMININ MONTS ET PLAINE</i>		

District de la HAUTE-LOIRE :

<i>MONISTROL</i>	<i>SAINT JULIEN CHAPTEUIL</i>	<i>US SUCS ET LIGNONS</i>
<i>GL2S</i>	<i>FC ESPALY</i>	<i>LE PUY FOOT 43</i>
<i>US BRIOUDE</i>	<i>SAUVETEURS BRIVOIS</i>	<i>G BLAVOZY ST GERMAIN</i>

District du PUY-DE-DÔME :

<i>US MARTRES DE VEYRE</i>	<i>FC COURNON D'Auvergne</i>	<i>LEMPDES SP</i>
<i>CLERMONT FOOT 63</i>	<i>FC CHAMALIERES</i>	<i>AS CLERMONT SAINT JACQUES</i>
<i>FC RIOM</i>	<i>FC CHÂTEL-GUYON</i>	<i>GPT FORMATEUR LIMAGNE</i>
<i>CEBAZAT SP</i>	<i>US ISSOIRE</i>	<i>AS MONTFERRAND</i>
<i>SA THIERS</i>	<i>SOURCES ET VOLCANS FOOT</i>	

District de LYON ET DU RHÔNE :

<i>DOMTAC FC</i>	<i>ENT SP GENAS AZIEU</i>	<i>AS ST MARTIN EN HAUT</i>
<i>VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS</i>	<i>CALUIRE FOOT FEMININ 1968</i>	<i>FC LYON</i>
<i>STE FOY LES LYON</i>	<i>CHASSIEU DECINES FC</i>	<i>AS MONTCHAT LYON</i>
<i>PONTCHARRA ST LOUP</i>	<i>SUD LYONNAIS FOOT 2013</i>	<i>CS NEUVILLOIS</i>
<i>US EST LYONNAIS FOOT</i>		

District de la SAVOIE :

<i>FC HAUTE TARENTOISE</i>	<i>CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL</i>	<i>GPT JEUNES AVANT-PAYS SAVOYARD</i>
<i>FC NIVOLET</i>	<i>AIX FC</i>	

District de la HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX :

<i>US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD</i>	<i>FC ANNECY</i>	<i>FC CHERAN</i>
<i>GFA RUMILLY VALLIERES</i>	<i>MARIGNIER SP</i>	

Le Président,

La Secrétaire,

Jean-Marc SALZA

Nathalie PONCEPT